

Eau



SOMMAIRE

La production et la distribution de l'eau potable

Gérez votre consommation

La production et la distribution de l'eau potable

La production de l'eau potable est assurée par 6 sources, un forage et par deux connexions avec d'autres services publics limitrophes.

Le traitement de l'eau brute est réalisé par deux stations traitant l'acidité de l'eau des sources, d'une usine de filtration du manganèse, d'une station assurant le mélange des eaux de deux ressources de la nappe alluviale, et de 3 stations de désinfection.

1 636 006 m3 d'eau ont été distribués en 2014, sur le territoire de la CCPO.

La distribution de l'eau potable pour les 6004 abonnés est assurée par 4 réservoirs, 158.3 km de canalisation et une station de transfert.

Le service a facturé **1 185 004 m3** d'eau en 2014 pour les 18 809 habitants du territoire de la CCPO, les professionnels et la commune de Saint-Nabor.

Le service assure le relevé de compteurs et la facturation pour le service de l'assainissement au travers de conventions entre les différentes structures et collectivités.

28 interventions d'urgence sur les canalisations du réseau et 11 interventions sur branchements ont déjà été réalisés en 2015 dont 8 en astreintes.

La CCPO est en charge de l'ensemble des travaux d'eau potable et d'assainissement sur le territoire. Elle fait réaliser des travaux très régulièrement grâce à une programmation pluriannuelle.

Les agents du service de l'eau sont joignables à tout moment et munis de téléphones portables et le personnel qui assure la responsabilité du service bénéficie du soutien logistique du pôle Suez Environnement.

Demande de raccordement eau

Le service est ouvert 24 h/24 et joignable au numéro d'urgence 09 77 401 124.



Vous pouvez désormais suivre votre consommation en temps réel

Avec l'installation d'un compteur communicant par Suez, votre consommation d'eau est directement transmise à un serveur informatique central sécurisé. Vous pouvez consulter ces données à tout moment sur votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr

2 alertes à votre service !

L'alerte surconsommation

Vous fixez le seuil de consommation mensuelle que vous ne souhaitez pas dépasser. Un message d'alerte vous est envoyé dans le mois lorsque ce seuil est franchi.

L'alerte fuite

Un message d'alerte vous est envoyé lorsque SUEZ constate une consommation continue anormale pendant 5 jours consécutifs.

comment en profiter ?

Créez votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr avec vos identifiants renseignés sur votre facture d'eau (en haut à droite).

Accédez au suivi de vos consommations d'eau et paramétrez vos alertes selon vos habitudes de consommation.

vous n'avez pas d'accès à internet

Rendez-vous dans votre agence clientèle SUEZ. Un conseiller est à votre disposition pour activer votre compte et mettre en place vos alertes.

Ou contactez-nous au
0 977 408 408*

*appel non surtaxé

prêts pour la révolution de la ressource 

SUEZ Eau France - 30001 03 01 - 14, place de l'Île, 92000 Paris La Défense - SA au capital de 4 222 222 222 € - RCS Nanterre - 481 048 840 - www.suez.com - SUEZ Eau France est membre de SUEZ Environnement - SUEZ Environnement est membre de SUEZ Group - SUEZ Group est membre de SUEZ

ON'connect™



plus besoin de
rendez-vous
pour relever
votre
compteur



votre commune lance

les solutions
ON'connect™ qui
permettent :

 **d'être alerté**
en cas de fuite pour plus de sécurité.

 **d'être facturé en fonction de
vos consommations
réelles et non estimées,**
pour plus de fiabilité.

 **de ne plus être dérangé**
par la relève des compteurs
pour plus de tranquillité.

 **de suivre votre
consommation d'eau**
jour après jour sur internet pour
faire des économies.

comment ça marche ?


01 Un technicien réalise l'installation
d'un compteur communicant

Le compteur transmet chaque jour
votre consommation d'eau
**02 à un serveur informatique
central sécurisé**


Ces données sont disponibles
quotidiennement sur
votre compte en ligne sur
03 www.toutsurmoneau.fr

les bons gestes à adopter

Consultez votre consommation en ligne

 Veillez à ne pas manipuler votre compteur pour consulter votre index, cela peut déclipsier l'émetteur situé et interrompre vos services. Pour consulter votre consommation, rendez-vous dans votre rubrique « suivi de consommation » dans votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr

Votre compteur craint le froid

 Lors des périodes de grand froid, pensez à protéger votre compteur, ainsi que les tuyaux exposés, du gel pour éviter la casse de vos installations. Vous pouvez utiliser des plaques de polystyrène pour le calfeutrer. Le compteur est sous votre responsabilité que vous soyez propriétaire ou locataire. Les frais de réparation éventuels seront alors à votre charge.